



Réf. Farde e-Assemblées : 2371436

N° OJ : 11

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/11/2020

Objet : SJ - Ordonnance de Police du Bourgmestre modifiant les horaires d'ouverture des magasins de nuit et autre unités d'établissement.- Confirmation.

Le Conseil communal,

Vu les articles 134 et 135§2 de la Nouvelle Loi Communale ;

Vu l'arrêté ministériel du 18/10/2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19 et ses modifications successives ;

Considérant l'urgence et le risque sanitaire que présente le coronavirus pour la population belge ;

Considérant que le coronavirus et la lutte contre sa propagation constituent un événement imprévu tel que visé dans l'article 134, §1er de la NLC ;

ARRETE :

Article unique : Confirmer l'ordonnance du Bourgmestre du 28/10/2020 modifiant les horaires d'ouverture des magasins de nuit et autre unités d'établissement non visées par la mesure de fermeture prévue à l'article 6 de l'arrêté ministériel du 18/10/2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19.

Annexes :

[ordonnance \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)